
Du PNB au PIB : une dégradation du système d'information de la Nation

Gabriel Colletis

*LEREPS, Université de Toulouse I-Capitole
21, Allée de Brienne, F-31000 Toulouse, France
Gabriel.Colletis@ut-capitole.fr*

RÉSUMÉ. Dans cette contribution, nous souhaitons évoquer les indicateurs utilisés pour mesurer la richesse produite par les Nations. Nous évoquons dans un premier temps les critiques adressées au PIB et insistons sur le rôle central des conventions qui sous-tendent les calculs effectués. Nous expliquons par la suite la différence entre PIB et PNB. Et mettons en évidence un changement radical, souvent ignoré, opéré en 1993 : l'abandon –du moins en France et les pays européens- du calcul du PNB et le maintien du seul PIB pour mesurer la richesse annuelle produite. Nous estimons que cet abandon marque une dégradation du système d'information de la Nation. Nous poursuivons le débat en le situant dans la période actuelle. Enfin, nous insistons sur le fait que le calcul de tout agrégat est d'ordre politique.

ABSTRACT. In this contribution, we wish to evoke the indicators used to measure the wealth produced by the Nations. We first discuss the criticisms of GDP and insist on the central role of the conventions underlying the calculations. We then explain the difference between GDP and GNP. And highlight a radical change, often ignored, made in 1993: the abandonment - at least in France and the European countries - of the calculation of the GNP and the maintenance of the only GDP to measure the annual wealth produced. We believe that this abandonment marks a degradation of the information system of the Nation. We continue the debate by situating it in the current period. Finally, we insist that the calculation of any aggregate is of a political nature.

MOTS-CLÉS: systèmes d'information, conventions, PIB, PNB, agrégats, calcul.

KEYWORDS: information systems, conventions, GDP, GNP, aggregates, calculations.

1. Les critiques adressées au PIB et le rôle central des conventions de calcul

Les critiques du calcul du PIB comme agrégat devant servir à mesurer la richesse produite par un pays en un an sont déjà anciennes¹.

Ces critiques nous semblent avoir été parfaitement formulées par un homme politique américain tristement célèbre par les conditions de sa disparition, le sénateur Robert Kennedy.

"Our Gross National Product, now, is over \$800 billion dollars a year, but that GNP - if we judge the USA by that - that GNP counts air pollution and cigarette advertising, and ambulances to clear our highways of carnage. It counts special locks for our doors and the jails for the people who break them. It counts the destruction of the redwood and the loss of our natural wonder in chaotic sprawl. It counts napalm and counts nuclear warheads and armored cars for the police to fight the riots in our cities. It counts Whitman's rifle and Speck's knife, and the television programs which glorify violence in order to sell toys to our children.

Yet the GNP does not allow for the health of our children, the quality of their education or the joy of their play. It does not include the beauty of our poetry or the strength of our marriages, the intelligence of our public debate or the integrity of our public officials. It measures neither our wit nor our courage, neither our wisdom nor our learning, neither our compassion nor our devotion to our country, it measures everything in short, except that which makes life worthwhile. And it can tell us everything about America except why we are proud that we are Americans."

Robert F. Kennedy, University of Kansas, March 18, 1968²

Les critiques adressées au mode de calcul du PIB –pour être plus précis aux conventions qui le sous-tendent- ont débouché il y a relativement peu, en 2009, en France, sur la constitution d'un comité dit « Stiglitz » visant à proposer des pistes de réflexion afin d'améliorer la qualité de cet agrégat³.

À l'issue de la remise au Président de la République par ce comité d'un rapport dont les suites effectives ont été plutôt limitées, deux autres institutions de la République, le Conseil économique, social et environnemental ainsi que France Stratégie, se sont emparées de la question et ont remis à leur tour, en 2015, un

¹ Voir Banque Mondiale (2007), *D'où vient la richesse des nations*, Economica ; Gadrey J. et Jany-Catrice F. (2007), *Les nouveaux indicateurs de richesse*, La Découverte ; Méda D. (1999), *Qu'est-ce que la richesse ?*, Alto Aubier.

² <https://www.jfklibrary.org/Research/Research-Aids/Ready-Reference/RFK-Speeches/Remarks-of-Robert-F-Kennedy-at-the-University-of-Kansas-March-18-1968.aspx>

³ https://www.actu-environnement.com/ae/news/rapport_stiglitz_indicateur_PIB_8282.php4

nouveau rapport contenant une série de propositions d'indicateurs nouveaux visant à compléter le calcul du PIB⁴.

Plus récemment encore, en 2018, des évolutions dans le périmètre de calcul du PIB ont été actées en France, évolutions qui ont suscité de nombreux débats. Ainsi, désormais, l'INSEE, cédant à des demandes répétées d'Eurostat et de la Commission européenne depuis 2013, intègre dans le calcul du PIB des activités illicites comme le commerce de la drogue (mais pas la prostitution, contrairement à certains pays comme l'Italie, le Royaume-Uni ou la Belgique)⁵.

Ces évolutions marquent de fait :

- le rôle essentiel des conventions qui président au calcul du PIB
- leur caractère évolutif
- les différences de convention d'un pays à l'autre, différences rendant difficiles les comparaisons de PIB d'un pays à l'autre.

Dans la présente communication, nous voudrions revenir sur un changement essentiel, radical même, qui s'est opéré il y a un quart de siècle et que peu d'économistes, de chercheurs en sciences sociales, d'hommes politiques ont à l'esprit, voire même connaissent. Changement qui aura laissé des traces puisque certains continuent d'utiliser la désignation « PNB » en lieu et place du PIB, seul indicateur calculé en France depuis 1993, le PNB ayant disparu des comptes de la Nation depuis cette date, suite à de longs et difficiles débats engagés dès le milieu des années 1970.

2. Quelle différence entre PIB et PNB ?

Pour calculer le PIB, on fait la somme des valeurs ajoutées, c'est-à-dire la somme des richesses réellement créées par chaque organisation productive (entreprise, administration, association ou ménage) d'une zone géographique. Le critère qui prévaut est donc celui de « territorialité ». Est considérée, par exemple, comme française toute entreprise dont l'activité de production est réalisée en France.

Le PNB comptabilise la richesse créée par les entreprises et les autres agents économiques **de même nationalité** implantés sur le territoire (le plus souvent, on prend le pays comme zone géographique) mais aussi à l'étranger. Il correspond donc à la production annuelle de biens et de services des ressortissants d'un pays sur son sol et à l'étranger. Cet indicateur exclut par contre la richesse produite par les entreprises étrangères présentes dans un pays donné.

Pour faire bref, le PNB renvoie donc à un critère de nationalité, le PIB à un critère de territorialité.

⁴ <https://www.usinenouvelle.com/editorial/les-10-indicateurs-pour-en-finir-avec-le-pib.N338080>

⁵ <https://www.capital.fr/economie-politique/trafic-de-droque-integre-au-pib-ce-que-ca-va-changer-pour-la-france-1269283>

Exemple : la production de Renault en Espagne n'est pas comptabilisée dans le calcul du PIB (ces voitures, produites en Espagne, si elles sont vendues en France, sont considérées comme des importations et n'entrent donc pas dans le calcul du PIB). La production espagnole de Renault aurait été comptabilisée dans le PNB si celui-ci avait continué d'exister. A l'inverse, la production française de Toyota (Yaris) entre bien dans le calcul du PIB mais ne serait pas entrée dans celui du PNB.

3. Pourquoi peut-on considérer que la suppression du calcul du PNB marque une dégradation du système d'information de la Nation ?

Le calcul de deux agrégats, le PIB et le PNB jusqu'en 1993 n'était pas une coquetterie de l'INSEE ou n'apportait pas un surplus d'information inutile. Il correspondait au besoin des acteurs publics de disposer, dans le cadre des comptes de la Nation, d'un système d'information permettant de prendre des décisions qu'ils pouvaient considérer comme appropriées pour « piloter » leur politique économique et industrielle. Il était, en particulier, considéré comme essentiel de comprendre et veiller aux relations entre les « champions nationaux » et le tissu industriel national dans la perspective d'une internationalisation considérée comme inévitable et souhaitable. De manière complémentaire, il paraissait important de disposer d'instruments permettant d'appréhender le degré de maîtrise du marché intérieur par les groupes français et étrangers. Pour cela, le calcul du PNB basé sur un critère de nationalité défini de manière la plus précise et consensuelle possible était un élément déterminant. Signalons que d'autres instruments que le calcul du PNB allaient dans la même direction, en particulier l'usage du tableau d'échanges interindustriels permettant de calculer les effets d'entraînement d'une branche sur les autres branches ou encore certains modèles économétriques comme le modèle AVATAR (Analyse VARientielle du Tableau d'Affectation des Ressources).

Au début des années 1990, le contexte politique et économique n'est cependant plus le même que celui des années 1960, voire 1970. Entre temps, les pouvoirs publics ou plutôt les gouvernements qui se succèdent renoncent à tenter de mettre en œuvre un projet national de développement et déclarent se concentrer sur l'élaboration d'un projet européen. De leur côté, les groupes français pour une très grande majorité d'entre eux, après un aller/retour nationalisations/privatisations, rompent délibérément leurs amarres avec leur économie d'origine (notamment dans le champ essentiel de la propriété de leur capital)⁶. Le calcul du PNB apparaît donc désormais comme un instrument désuet.

Mais l'est-il vraiment en 2018 ?

⁶ Commissariat général du Plan, *La nouvelle nationalité de l'entreprise*, rapport du groupe présidé par Jean-François Bigay, Paris, La Documentation française, 1999 ; voir aussi <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2006-2-page-79.htm>

4. La question du PNB aujourd'hui

Certes, il est difficile aujourd'hui, sans doute davantage encore qu'en 1993, de saisir ce que serait la nationalité d'une entreprise. Partant, on ne voit donc pas comment on pourrait dès lors calculer le PNB. De plus, rien ne laisse apparemment augurer de manière sérieuse de la formation d'un contexte politique en France qui pourrait être propice de nouveau à l'élaboration d'un projet national de développement. On pourrait donc considérer que l'affaire est dite et que la question du calcul du PNB et celle –organiquement liée de la nationalité des entreprises– appartiennent définitivement à une autre époque.

Nous n'en sommes pas si sûrs.

Nous ne nous plaçons pas ici sur le terrain du contexte politique qui peut apparaître comme celui d'un regain des nationalismes. Ce terrain, dans le champ des sciences sociales, n'est pas celui des sciences économiques dans la perspective desquelles s'inscrit cette contribution.

En nous plaçant sur le champ de l'économique, nous considérons que la question est plus ouverte qu'il n'y paraît.

Le commerce extérieur français est déficitaire en très longue période. Si l'analyse économique de ce déficit s'est longtemps concentrée sur les exportations jugées insuffisantes en volume comme en valeur, l'attention se porte désormais sur la très forte dépendance de la France aux importations⁷. Comme ceci a été indiqué précédemment, les importations, si elles peuvent être le fait de produits proposés par des entreprises complètement étrangères à l'économie françaises, peuvent également être le fait d'entreprises d'origine française. Renault et Peugeot, à titre d'exemples, comptent parmi les principaux importateurs de véhicules en France. Il s'agit ici du phénomène très mal appréhendé sur le plan statistique des « délocalisations »⁸. Le calcul du PNB ne répondait pas exactement à cette préoccupation mais fournissait une quantification aussi précise que possible de la production réalisée par les firmes françaises à l'étranger (comme celle des groupes étrangers en France).

Aujourd'hui, l'INSEE tente d'appréhender l'implantation des groupes français à l'étranger à travers des enquêtes annuelles⁹. Mais cette activité –qui n'est donc pas saisie de manière exhaustive– dépasse le champ des délocalisations et concerne des motifs comme la recherche de débouchés et celle de compétences. Il est donc tout sauf aisé de calculer ce que représente l'activité délocalisée des groupes d'origine française dans le gonflement des importations, ce alors que l'on peut penser que ce phénomène est probablement très significatif, surtout dans certaines branches

⁷ <http://manifestepourlindustrie.org/une-reprise-paradoxe/>

⁸ <https://www.oecd.org/fr/sti/sci-tech/35644967.pdf>

⁹ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1190> ; <https://entreprises.insee.fr/ofats.htm> ; <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281010>

comme l'automobile dont le solde extérieur longtemps très excédentaire est aujourd'hui très déficitaire.

Si la France, comme les autres pays européens, ne calcule plus son PNB depuis 1993, il n'en va pas de même de la première puissance économique mondiale : les Etats-Unis d'Amérique.

Ce pays continue de calculer son PIB et son PNB¹⁰. Le gouvernement fédéral américain est ainsi en mesure de savoir quelle est l'activité des groupes américains à l'étranger et celle des groupes étrangers sur le sol américain. Le calcul de ces deux agrégats permet au gouvernement américain d'avoir une idée précise de l'influence de l'économie américaine dans le monde ainsi que de l'influence des producteurs/investisseurs étrangers aux Etats-Unis. De même, le gouvernement américain est en mesure de savoir quelle est la part des importations de produits chinois ou mexicains sur le sol américain qui est le fait d'entreprises américaines ayant délocalisé leur production en Chine ou au Mexique.

Prendre en compte ce phénomène conduit à réinterpréter le déficit apparent des Etats-Unis à l'égard de la Chine ou du Mexique en attribuant une part très importante de ce déficit moins à une supposée de perte de compétitivité des entreprises américaines qu'à la stratégie d'internationalisation de ces mêmes entreprises et ses effets sur la balance commerciale des Etats-Unis. Nous retrouvons ici les mêmes d'analyse que ceux exposés précédemment pour rendre compte du gonflement des importations françaises.

5. Conclusion : le calcul du PNB comme de tout agrégat est une décision d'ordre politique

L'abandon du calcul du PNB en 1993 obéit à une double contingence politique et économique. Le critère de nationalité des entreprises paraît alors désuet aux yeux des élites économiques et politiques. Ce ne sont donc pas les contraintes liées aux difficultés de collecte des données qui expriment cet abandon comme on a parfois pu le prétendre.

Comme pour les évolutions effectives ou souhaitables du PIB, il s'est agi d'une altération des conventions qui sous-tendent le calcul de tout indicateur. Ici, avec l'abandon du PNB, celles qui ont accompagné, voire ont fait reculer l'idée de Nation.

Les débats actuels sur le PIB entrent dans la même logique. L'entrée des comptes de la drogue dans le calcul du PIB mais non celui du travail dit « domestique » exprime un état des conventions qui demeurent dominantes.

¹⁰ <https://www.thebalance.com/what-is-the-gross-national-product-3305847>